



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE

Cher(e) collègue,

Tu trouveras dans ce courrier le **résultat définitif de ta demande** de mutation, 1<sup>ère</sup> affectation ou réintégration, à l'issue La FPMA du mouvement intra-académique EPS s'est tenue le jeudi 16 juin 2016.

Pendant dix jours, les commissaires paritaires du SNEP-FSU ont fourni un lourd travail sur le projet de mouvement pour que le droit à mutation de tous soit assuré dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun.

**La qualité du mouvement et la satisfaction des demandeurs** sont en grande partie déterminées par le nombre de postes offerts au mouvement.

De ce point de vue, le mouvement 2016 conjugue des difficultés nouvelles aboutissant à soustraire du mouvement général un nombre accru de postes qui devraient y être offerts. Le rectorat de Lille a ainsi procédé à la réservation et au blocage de nombreux postes EPS dans les établissements pour la rentrée 2016 : 26 postes stagiaires EPS 20h.

Sur cette base, nous sommes intervenus, lors du CTA du 22 mars 2016, lors du GT intra barème EPS le 10 mai 2016, par courrier au Recteur le 16 mai 2016, pour que soient injectés dans le mouvement intra des postes supplémentaires. Nous avons initié une pétition à l'ensemble des enseignants d'EPS de l'académie de Lille. Enfin, le SNEP-FSU a été reçu en audience le 8 juin 2016.

Le jeudi 16 juin 2016, lors de la FPMA EPS, malgré les arguments du nombre trop important de postes bloqués stagiaires et les propositions d'amélioration d'affectation, le rectorat de Lille a persisté dans le refus de réinjecter des postes sauf pour 2 supports, une telle gestion privant le mouvement intra d'un nombre équivalent de mutations en établissement.

Le SNEP-FSU et ses élus sont résolus à continuer d'exercer dans les FPM et CAP le contrôle démocratique pour lequel la profession les a mandatés.

Ensemble, soyons déterminés à défendre le paritarisme.

C'est la garantie collective du respect des droits de chacun et de tous.

Cordialement,

Les Commissaires Paritaires du SNEP-FSU LILLE

**Groupe de Travail**  
**révision d'affectation :**  
**Mercredi 29 juin**  
Date limite d'envoi des demandes de révision au DPE – Rectorat :  
**mercredi 22 juin**

N'oubliez pas de renvoyer au SNEP-FSU LILLE **vos courriers et pièces justificatives**

**TITULAIRES EN ZONE DE REMPLACEMENT**  
Sur décision unilatérale de l'administration, le groupe de travail des affectations à l'année des TZR ne sera pas réuni.

Défense des personnels  
Promotion du service public

Pour que l'Education nationale redevienne une priorité :

**renforçons notre outil de défense collective, le syndicat.**

**Syndiquez-vous, FAITES ADHERER au SNEP-FSU**

C'est la voie de l'efficacité pour vous et pour tous.



### TABLEAU COMPARATIF: PROJET DE MOUVEMENT ET RESULTATS APRES FPMA

A la lecture du tableau, vous comprendrez tout l'intérêt du paritarisme et du travail des commissaires paritaires SNEP-FSU Lille.

	PROJET		FPMA		SOLDE
<b>TOTAL DES DEMANDEURS</b>	357		357		
<b>DEMANDEURS VOLONTAIRES</b>	229		229		
<b>MUTES</b>	177	49.57%	182	50.98%	<b>+ 5 soit + 1.41%</b>
<b>MUTES OBLIGATOIRES :</b>	128	72.32%	128	70.32%	
ENTRANTS	115		115		
ATP	2		2		
MCS	11		11		
<b>MUTES VOLONTAIRES</b>	49	27.68%	54	29.68%	<b>+ 5 soit + 2.00%</b>
<b>EXTENSION</b>	24	18.75%	21	16.41%	<b>- 3 soit - 2.34%</b>
<b>TAUX DE SATISFACTION</b>		21.39%		23.58%	<b>+3.91%</b>

### BILAN DES AMELIORATIONS OBTENUES PAR LE SNEP-FSU

Nombre de collègues qui ont bénéficié d'une amélioration et d'une rectification de barème en Groupe Travail Intra	<b>71</b>
Nombre de collègues mutés au projet et obtenant un meilleur rang de vœu en FPMA	<b>17</b>
Nombre de collègues non mutés au projet et mutés en FPMA	<b>5</b>

EPS	Modifications réalisées par le rectorat suite à l'intervention du SNEP-FSU LILLE après diffusion du projet	Nombre de mutés	%
2016	<b>27 avant la FPMA + 15 pendant la FPMA = 42</b>	<b>182</b>	<b>23.07%</b>

Nombre de postes proposés par le SNEP-FSU à réinjecter dans le mouvement (postes bloqués pour les stagiaires, postes cachés ou libérés tardivement)	Nombre de postes réellement réinjectés par l'administration	Nombre de collègues obtenant une amélioration de leur affectation suite à cette réinjection
<b>13</b>	<b>2</b>	<b>10</b> <b>Avec 13 postes proposés, 35 collègues auraient été améliorés</b>

2015/2016	Phase inter 2016	Phase intra 2016		2016/2017
Nombre de TZR	Nombre de TZR sortants	Nombre de TZR stabilisés en établissement	Nombre de TZR nouvellement nommés	Nombre de TZR
<b>143</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>76</b>	<b>190</b>

**Le travail intensif des élus académiques**, y compris durant leurs soirées et week-end, a consisté pour l'essentiel à vérifier, corriger et améliorer les projets de l'administration pour permettre la meilleure satisfaction possible de chaque demandeur, rechercher et obtenir des mutations supplémentaires, dans le respect des règles communes d'affectation.

C'est bien l'action syndicale et ce travail qui permettent de **garantir à chacun ses droits et d'améliorer les situations individuelles**. En effet, seul le travail exhaustif de vérification et d'amélioration du projet informatique mené par les élus et l'examen contradictoire en FPMA garantissent à chacun et à tous l'égalité de traitement.

**Lors de la FPMN EPS du mouvement INTER, les élus nationaux ont réalisé plusieurs dizaines de modifications ! Au niveau académique du mouvement INTRA, la FPMA EPS de Lille a rétabli dans leurs droits pas moins de 42 collègues, soit 23.07% des mutés.**

Transparence et contrôle démocratique exercé par les élus des personnels sur les actes de gestion individuelle et collective sont au cœur de la démarche du SNEP-FSU. Les élus du SNEP-FSU sont déterminés à défendre vos droits et le paritarisme qui les garantit.

**Renforçons le syndicat, notre outil de défense collective.**

**SYNDIQUEZ-VOUS !!**



**ADHEREZ ET FAITES ADHERER AU SNEP-FSU !!**

**CHACUN POUR TOUS !!**

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU de LILLE